



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le



ID : 085-218501138-20240227-DELNN240223-DE

Séance du : 27 Février 2024

Numéro de la délibération : DEL/NN/24/02/23

Date Convocation 21/02/2024	<p>Le Vingt Sept Février Deux Mille Vingt Quatre à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Manuela AUGEREAU, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 6 : Michel BRUNEAU, Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD et Line CHARUAU, qui ont donné respectivement procuration à Jean-Marie CAMBRELENG, Manuela AUGEREAU, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Judith LE RALLE et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU</p> <p>ABSENTS 4 : Rémy BONNIN, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Manuella AUGEREAU</p>
Date Affichage 21/02/2024	
Nombre de Conseillers	
- en exercice 27 - présents 17 - procurations 06 - absents 04	

23-BOURSES BAFA 2024

Rapporteur : Brigitte GIGOU

Depuis de nombreuses années, la commune met en place un système d'aide qui permet à des jeunes insulaires de passer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en collaboration avec les Francas.

A l'instar des années précédentes, il est proposé d'attribuer, en 2024, cinq bourses de 250 € euros pour le stage de formation générale.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à effectuer leur stage pratique de 14 jours dans un Accueil Collectif de Mineurs de la collectivité.

Ce système permet d'offrir une qualification à des jeunes et de constituer un vivier d'animateurs, formés et disponibles, pour ensuite effectuer des vacances et notamment l'été lorsque les effectifs des ACM augmentent.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ♦ **ATTRIBUE** en 2024, 5 bourses de 250 € pour des stages de formation générale (cursus BAFA), à des jeunes de l'île, soit un montant total pour l'année 2024 de 1 250 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU